



Health Sciences Placement Network
Réseau de gestion des stages en sciences de la santé

Fins déterminées et traitement des renseignements personnels et des renseignements personnels médicaux dans le cadre de HSPnet

Mise à jour : 10 décembre 2009

Contexte

Le réseau de gestion des stages en sciences de la santé HSPnet est une application Web sécurisée mise au point et gérée par le *British Columbia Academic Health Council* pour tous ses utilisateurs dans plusieurs provinces ou territoires au Canada. La base de données HSPnet contient des renseignements sur les étudiants qui effectuent des stages au sein d'organismes de santé. Les étudiants autorisent leur établissement d'enseignement à utiliser et à divulguer leurs renseignements personnels (tels que leur nom ou leur formation scolaire), ainsi qu'à utiliser (mais non à divulguer) leurs renseignements médicaux personnels par le biais de HSPnet, afin de leur trouver et de coordonner des stages obligatoires dans le cadre de leur programme d'études.

Ce document résume les politiques à l'échelle nationale en matière de sécurité, de confidentialité et d'accès à des données, relativement à la protection des renseignements personnels des étudiants dans le cadre de HSPnet. Vous pouvez consulter ces politiques dans leur intégralité sur le site Web de HSPnet à www.hspscanada.net.

Collecte, utilisation et divulgation de renseignements personnels et de renseignements médicaux personnels à l'intérieur de HSPnet

Les politiques de HSPnet permettent d'assurer que les renseignements personnels (RP) et les renseignements médicaux personnels (RMP) utilisés à l'intérieur du réseau de gestion :

- sont collectés, utilisés et divulgués seulement dans le but de trouver et de coordonner les stages des étudiants;
- ne peuvent pas être utilisés ou divulgués sans le consentement des étudiants;
- ne sont utilisés que par des personnes autorisées ou divulgués qu'à des personnes autorisées sur la base du principe d'accès sélectif, ainsi qu'utilisés par le personnel concerné par le stage des étudiants dans le programme d'études ou l'organisme receveur, ou divulgués par celui-ci par le biais de HSPnet.
- Les renseignements médicaux personnels ne sont jamais divulgués à des personnes extérieures au programme d'études des étudiants.

Renseignements personnels recueillis <i>peuvent comprendre un ou plusieurs des renseignements suivants</i>	Utilisation des renseignements personnels <i>par des personnes autorisées appartenant seulement au programme d'études de l'étudiant</i>	Divulgarion de renseignements personnels <i>seulement aux personnes autorisées dans l'organisme receveur à qui on demande d'accepter l'étudiant</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nom des étudiants • Adresse, numéro de téléphone et adresse électronique des étudiants • Numéro étudiant • Préférences en matière de stage (1er, 2e et 3e choix si la possibilité existe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour communiquer avec les étudiants au sujet de leurs besoins ou de l'état d'avancement relativement au stage, ou en cas de questions urgentes telles qu'une interruption de travail dans le lieu de stage • Pour créer des listes en vue des stages, des avis de confirmations et des horaires • Pour tenir à jour un historique des stages des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'étudiant est divulgué dès que l'école confirme que le stage est accepté, afin de faciliter les dispositions à prendre relatives au stage (orientation de l'étudiant, désignation d'un superviseur ou d'un précepteur), et pour inscrire les étudiants accueillis par l'organisme • Aucun autre renseignement personnel (mis à part le nom de l'étudiant) n'est divulgué, en aucune circonstance
<p>Les conditions d'admissibilité des organismes receveurs (p. ex. vérification du casier judiciaire, certification en RCR et autres certifications)</p>	<p>Pour enregistrer les critères d'admissibilité des étudiants pour chaque lieu de stage en fonction des lignes directrices publiées de chaque organisme receveur (y compris les exigences comme la vérification du casier judiciaire, la fiche d'identification de l'étudiant, la certification en RCR)</p>	<p><i>Non divulgués en aucune circonstance</i></p>
<p>Le profil de l'étudiant, à savoir sa scolarité, ses activités en tant que bénévole et d'autres renseignements sur son passé pertinents pour l'organisme receveur</p>	<p>Afin d'en arriver à la meilleure compatibilité possible entre l'étudiant et le lieu de stage, les expériences d'apprentissage offertes et le superviseur ou le précepteur qui lui sera assigné.</p>	
Les RMP recueillis <i>peuvent comprendre un ou plusieurs des renseignements suivants :</i>	Utilisation des RMP <i>par des personnes autorisées seulement dans le cadre du programme d'études</i>	Divulgarion des RMP
<p>État des indicateurs de sécurité ou du contrôle des infections tel que requis par les lieux de stage avant d'accepter les stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements sur le statut immunitaire ou d'immunisation de l'étudiant ou de l'étudiante quant aux maladies évitables par vaccination comme la varicelle, la polio, la diphtérie, le tétanos, la grippe, la rougeole, les oreillons et la rubéole • Renseignements quant à l'immunité contre la tuberculose, y compris le test de dépistage de la TB ou les résultats d'une radiographie pulmonaire 	<p>Pour suivre l'admissibilité d'un étudiant ou d'une étudiante selon les exigences de l'organisme où le stage pourrait être effectué</p>	<p><i>Non divulgués en aucune circonstance</i></p>

Mesures de protection

- L'exactitude et l'exhaustivité des renseignements personnels dans HSPnet sont maintenues au moyen d'outils informatiques comme les champs obligatoires et les règles de formatage, et au moyen de réévaluations périodiques de la qualité des données afin de déterminer le besoin d'interventions, notamment la formation de l'utilisateur et les modifications au système.
- Les données de HSPnet sont sécurisées physiquement et de façon logique conformément aux normes et aux meilleures pratiques de l'industrie, y compris l'application de règles strictes quant à la sécurité physique et aux sauvegardes, la protection à l'aide de mots de passe à tous les points d'entrée et le recours à des logiciels antivirus, à des pare-feux et au chiffrement.
- Des vérifications périodiques des transactions dans HSPnet sont effectuées afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes ou de lacunes dans l'interface-utilisateur qui pourraient permettre un accès aux données ou une mise à jour de celles-ci qui seraient inappropriés.
- Les renseignements personnels de chaque étudiant et de chaque étudiante, de même que l'historique de leur stages, sont conservés jusqu'à deux ans après la fin de leur programme d'études ou de leur retrait de celui-ci et sont disponibles sur demande de l'étudiant ou de l'étudiante auprès du responsable de la protection de la vie privée de sa province ou du responsable de HSPnet.

Transparence, accès et traitement des contestations

- Le BCAHC offre un mécanisme grâce auquel un individu peut avoir accès à ses renseignements personnels et à une description complète du type de RP ou de RMP recueillis ainsi qu'aux raisons énoncées pour l'utilisation ou la divulgation de ces renseignements. Un étudiant ou une étudiante ou encore une personne autorisée par écrit par ce dernier ou cette dernière peut soumettre de telles demandes par écrit au responsable de la protection de la vie privée de sa province ou à celui de HSPnet (les coordonnées des responsables pour chaque province sont disponibles sur le site Web de HSPnet au www.hspscanada.net/privacy/index.asp).
- Une personne peut demander qu'on apporte des modifications à ses RP ou à ses RMP figurant dans HSPnet ou peut déposer une plainte ou une contestation concernant le traitement de ses renseignements personnels dans HSPnet en soumettant une demande par écrit au responsable de la protection de la vie privée de sa province ou à celui de HSPnet (les coordonnées sont disponibles sur le site Web de HSPnet au www.hspscanada.net).